

CGT FINANCES PUBLIQUES – MONTREUIL
CEN 21, 22, 23 septembre 2021
en mixte
RELEVÉS DE DÉCISIONS

SEANCE 21 septembre *matin et après-midi*

objet : revendicatif

Présidence : Marie-Claude L / présence : 42

+ présence invitée : CFC *ALAIN KAC / C MAZAUD* (*intégrat° BN 1/9/21*)

rapport introductif revendicatif en fin de RDD

— Les sujets concernant le champ fédéral et le champ fonction publique sont reportés à la journée du mercredi avec les débats sur les deux congrès (Fédé et UFSE).

— Le sujet de la négociation collective DGFIP fera l'objet d'un point séparé du débat.

Débats

Ci-dessous différents points abordés dans les interventions suite au rapport introductif.

Journée du 5 octobre

Les appels sont relayés et ça se prépare un peu partout, par endroits remonte quand même un manque de motivation et des difficultés, notamment par manque de forces militantes et faiblesse des intersyndicales locales.

Un tract intersyndical national est prévu (incertitude sur la participation de la CFDT).

Obligation vaccinale

Peu de cas de collègues suspendu mais grande fermeté de la DG et des Directeurs locaux, difficile d'y faire obstacle la loi étant passée, piste judiciaire envisagée (référé liberté à l'étude).

Décision de la CEN : pas de nouvelle expression spécifique, mais à l'occasion des autres expressions on rappellera notre demande de ne pas appliquer de sanctions.

Assises départementales

Si c'est bien engagé dans quelques départements, beaucoup sont à la peine, voire ne l'envisagent pas du tout. Manque de forces militantes, absence d'implication des autres OS, mais aussi questionnement sur l'utilité en regard de l'énergie à déployer.

Les difficultés sont compréhensibles, il semble utile de rappeler la finalité de ces assises : il s'agit d'élaborer une plateforme commune agents-usager-élus et de s'en servir notamment dans le débat de la présidentielle.

Entrée de Google à la DGFIP

Suite à l'interview d'un camarade du BN sur un média de grande écoute, de vives réactions se sont exprimées, notamment sous la forme de motions parfois virulentes.

Fanny en premier lieu et l'ensemble des intervenants dans ce débat ont apporté leur soutien au camarade incriminé et dénoncé les attaques individuelles qui n'ont pas leur place dans notre collectif.

Sur l'opportunité de répondre à ces motions, il est rappelé la politique du BN de ne pas répondre systématiquement à ces interpellations. En effet étant sans cesse en première ligne, il est « normal » et très fréquent que le BN essuie les critiques. Les critiques sont légitimes, d'autant plus lorsqu'elles sont constructives, et doivent être différenciées des attaques, insultes, qui elles n'ont pas leur place au sein de la CGT, sont en contradiction avec les valeurs de la CGT, et nuisent gravement à la qualité de vie syndicale nécessaire afin de porter toute l'énergie dans les luttes et combats à mener. Il ne paraît donc pas souhaitable d'apporter des réponses directes qui

risqueraient d'engendrer une surenchère et une personnalisation des débats.

Au cas particulier, certains s'étant exprimé en faveur d'une réponse, il est procédé à deux votes pour aboutir aux décisions suivantes.

Envoi d'un mail formel de réponse aux sections

Vote : POUR 3 ; CONTRE 34 ; ABST 5 ; NPPV 0

proposition rejetée

Réponse par l'intermédiaire du présent relevé de décision

Vote : **POUR 41** ; CONTRE 0 ; ABST 1 ; NPPV 0

proposition adoptée

Éléments de réponse issus du débat :

Sur le fond, l'intrusion de Google dans les affaires de la DGFIP, il est indiqué que ce sujet est bien pris en charge par le syndicat national (cf publications passées et récentes) et que le travail auprès des parlementaires (demandé dans plusieurs motions) était déjà en cours avec déjà plusieurs contacts positifs et des questions au gouvernement qui seront publiées.

Si il est rappelé que le syndicat a, et fait, toujours appel aux experts s'agissant de préparation de GT, de publications écrites, de tracts ou de travail de fond sur les dossiers, qu'il continue d'exploiter, diffuser voire même reprendre au nom du syndicat national toutes les contributions volontaires que les camarades mettent à disposition.

Sur l'intervention médiatique, il est aussi rappelé qu'il s'agissait d'un exercice (périlleux) de vulgarisation pour s'adresser au plus grand nombre, sur un panel de questions plus large que celles qui ont cristallisé les critiques, que les sollicitations des médias appellent généralement une réponse très rapide, une disponibilité imminente et surtout que le BN issu de la direction nationale reste légitime pour parler au nom du syndicat, parole qui ne peut et ne doit pas être réservée à quelques experts.

Rencontre nationale en visio des syndiqués domaines

Déjà évoquée dans une précédente CEN, cette demande avait été un peu oubliée. Ne rencontrant aucune opposition, il est demandé qu'elle soit actée dans le RDD, chose faite.

SEANCE 22 septembre *matin et après-midi*

objet : congrès Fédé et UFSE

les membres de la délégation retenue par la CEN précédente pour participer au congrès fédéral ont été invités

Présidence matin : Saïd Z / présence : 42 ; Présidence après-midi : Philippe G / présence : 43

+ présence invitée : UFSE – Céline VERZELETTI / Fédé – Laurent PERIN / CFC A KAC – N BATTIN / A GUICHARD pour les retraités / C MAZAUD (*intégrat° BN 1/9/21*)

Suite au report du Congrès de la Fédé en raison du COVID, il est proposé de remettre aux votes de la CEN la liste des candidats à la direction fédérale et à la CFC, la liste des délégués, le rapport d'activité et le document d'orientation.

Direction fédérale :

La CEN de mars 2020 s'était prononcée « pour » la liste des 21 candidats proposés (11 femmes – 10 hommes). Deux désistements (Florence Herré et Philippe Craste) sont intervenus depuis.

Il est proposé de reconduire la liste votée précédemment avec ajout de la candidature de Sylvain Bernardeau en remplacement de Philippe Craste. Soit une liste de 20 personnes (10 femmes – 10 hommes)

Vote : **POUR 43** ; CONTRE 0 ; ABST 3 ; NPPV 0

CFC :

Il est proposé de maintenir la liste votée en mars 2020 (François Jeudi, Alain KAC et Bruno Monziol)

Vote : **POUR 45** ; CONTRE 0 ; ABST 1 ; NPPV 0

Délégués :

La CGT Finances Publiques a le droit à 25 délégués.

3 désistements sont intervenus depuis la CEN de mars 2020 (Nadia, Daniel, Yolande)

Il est proposé de maintenir les 22 autres candidats en ajoutant Alain Kac et Benoit Garcia et en laissant la possibilité au BN de rechercher un candidat pour compléter la liste.

Vote : **POUR 46** ; CONTRE 0 ; ABST 1 ; NPPV 0

Rapport d'activité, présenté par Laurent PERRIN

Pour rappel, le vote sur le rapport d'activité lors de la CEN de mars 2020 avait été de 7 contre, 25 Abst et 7 pour.

Compte-tenu du report du congrès, celui-ci a été complété. Il est proposé de voter sur le rapport global (rapport initial + complément)

Vote : **POUR 14** ; CONTRE 2 ; ABST 28 ; NPPV 0

Documents d'orientation :

Ce document n'ayant pas été actualisé, il est proposé de conserver les votes de la CEN de mars 2020.

Il est par ailleurs est proposé de re-présenter au Congrès les amendements de la CGT Finances Publiques non retenus et de donner mandat aux délégués pour intervenir sur nos réserves en matière qualité de vie syndicale et de démocratie syndicale au cours du mandat écoulé.

Vote : **POUR 45** ; CONTRE 0 ; ABST 1 ; NPPV 0

Texte sur la négo

réécriture après débats

Cher.es camarades,

La DG ouvre un cycle de négociations, devant se clôturer avant le 15 octobre, relatif à « la reconnaissance de l'engagement professionnel des agents ». La CGT n'est pas dupe de cette initiative à l'approche des élections présidentielles.

Si la DG octroie aux agents une enveloppe budgétaire fin 2021, pour la CGT FIP elle doit être de haut niveau, elle ne doit pas rentrer dans le cadre de la rémunération au mérite ni de toutes les contre-réformes passées, en cours ou à venir.

Nous n'acceptons toujours pas et ne négocierons pas les réformes destructrices de nos structures, de nos missions, de l'emploi, de l'avenir des agents (NRP, RIFSEEP, etc).

Nous avons un front unitaire des syndicats représentatifs CGT, Solidaires, FO, CFDT face à la DG pour aborder plus forts ces négociations et ouvrir d'autres perspectives revendicatives en 2022.

La CGT FIP a de plus réaffirmé auprès de la DG l'urgence que le gouvernement revalorise la valeur du point d'indice (base de calcul de nos salaires de fonctionnaires).

En parallèle est engagée la conférence sur les perspectives salariales à l'occasion de laquelle nos camarades CGT Fonction Publique défendent cette revalorisation.

C'est pourquoi, la grève et les manifestations du 05 octobre doivent être puissantes et s'inscrire dans la durée pour gagner sur nos revendications tant au niveau de la DGFIP que de la Fonction Publique.

La direction nationale de la CGT Finances Publiques.

Vote : **POUR 30** ; CONTRE 1 ; ABST 1 ; NPPV 0

SEANCE 23 septembre *matin*

objet : certificat° des comptes / Polfi / Orga FNI

Présidence : Jacques S / présence : 44

présence invitée : CFC A KAC – N BATTIN / C MAZAUD (*intégrat° BN 1/9/21*)

CERTIFICATION DES COMPTES DU SYNDICAT

Présentation du rapport par le commissaire aux comptes.

Les comptes sont réguliers et sincères, la certification a été accordée.

Les réserves s'élèvent à 215056 €.

Proposition d'affecter le résultat sur les réserves

Vote : **POUR 46** ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0

POLFI

30 sections n'ont pas reversé de FNI, il est rappelé que l'idéal est d'avoir un reversement par trimestre.

Proposition est faite de réunir les comptes Cédit coopératif des sections en une seule agence parisienne.

Vote : **POUR 42** ; CONTRE 0 ; ABST 2 ; NPPV 0

DIVERS

Vote pour que tous les camarades FIP du secrétariat de la Fédération des Finances soient reconduits :

Vote : **POUR 32** ; CONTRE 1 ; ABST 10 ; NPPV 0

SEANCE 23 septembre *après-midi*

objet : Restitut° de collectifs / compléments droits syndicaux sections / calendrier 1er sem 2022

Présidence : Eric C / présence : 43

présence invitée : CFC : A KAC – N BATTIN / C MAZAUD (*intégrat° BN 1/9/21*)

Restitutions des collectifs

1. Elections professionnelles 2022

Un compte rendu de la première réunion du collectif élections a été fait sans vote.

2. Formation Syndicale

La CEN a validé un stage programmé du 3 au 7 janvier 2022 à Courcelle : « COM 2.0 et mieux lire écrire et s'exprimer »

Cette formation est proposée aux camarades des sections et des suivis de territoires pour apprendre à alimenter le site Web (date limite d'inscription : le 2/10/2021)

Vote : **POUR 42** ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0

Le collectif est à la recherche de formateurs (trices) pour renforcer l'équipe actuelle.

3. Rôle et place de l'État dans les territoires

Ce collectif travaille actuellement sur un livret concernant « Proximité du Service Public et DGFIP » qui sera soumis à la validation de la CEN du 21 et 22 octobre 2021. (parution prévue pour le Mag de Décembre 2021)

Droits Syndicaux et demandes complémentaires

Conformément à la demande de la CEN, toutes les sections devaient déposer leurs tableurs de droits consommés au 31/08/2021 et un tableau prévisionnel jusqu'au 31/12/2021

71 sections sur 123 ont répondu à cette demande du syndicat national

20 sections ont déposé une demande complémentaire de droits syndicaux

Le syndicat national a accepté toutes ces demandes car le solde disponible de CTS au niveau national était largement suffisant.

Vote : **POUR 42** ; CONTRE 0 ; ABST 0 ; NPPV 0

Calendrier des CEN pour le 1^{er} semestre 2022

1^{re} CEN : 25, 26 et 27 janvier 2022

2^e CEN : 22, 23 et 24 mars 2022

3^e CEN : 17, 18 et 19 mai 2022

4^e CEN : 28, 29 et 30 juin 2022

Rapport revendicatif introductif

International

Afghanistan

Le chaos du départ des USA d'Afghanistan : Les images ont mis en évidence une inaptitude à planifier ou une impréparation totale, et une sous-estimation d'un adversaire étranger. 20 ans de présence de l'occident pour un retour en fanfares de Talibans encore plus déterminés et renforcés.

Des milliers d'Afghans et surtout d'Afghanes en danger sont laissés à leur sort. Une pensée particulière pour toutes les femmes afghanes qui voient le retour de la charia adossées à tous leurs actes de la vie quotidienne.

Pré rapport du Giec

Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a présenté un pré-rapport très sombre cet été. En effet, peu importe le rythme des émissions de gaz à effet de serre, le changement climatique pourrait avoir des conséquences dévastatrices d'ici la moitié du siècle. Elles se feront sentir bien avant 2050. Chaque année, de nombreuses parties du globe sont frappées par trois à quatre catastrophes météorologiques, comme la sécheresse, des incendies, des inondations ou encore des maladies transportées par des moustiques. "Des catastrophes naturelles calculées sur un chiffre de 1,5 degré Celsius, qui apporterait ces impacts irréversibles". Pire, les experts du Giec avancent la probabilité de 40 % que le seuil des 1,5 degré Celsius soit dépassé d'ici 2025. Cette évolution pourrait avoir des effets irréversibles, comme la fonte des glaciers, notamment dans l'arc arctique, où le réchauffement climatique est trois fois plus rapide qu'ailleurs dans le monde. Ce point de non-retour entraînerait une montée du niveau des océans jusqu'à 13 mètres.

Actualité européenne et française

La crise sanitaire pèse toujours sur nos vies personnelles, professionnelles et militantes, même si les derniers chiffres sont plutôt encourageants. Plusieurs pays européens mettent en place un passe sanitaire, mais d'autres ont supprimé toutes les mesures liées à la crise sanitaire comme le Danemark ou encore le Royaume Uni. Le gouvernement en France a lui mis en place le passe sanitaire en Août associé à l'obligation vaccinale des personnels travaillant dans les établissements de soin.

La CGT a pris position dès cet été, OUI à la vaccination, NON au passe sanitaire.

L'actualité politique commence à se concentrer sur les prochaines élections présidentielles... promesses, candidatures à foison et débats putrides sur l'immigration et la sécurité prennent déjà l'espace médiatique.

Femmes

Nous sommes le 21 septembre et 86 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex conjoint en France.

Le 28 septembre : Journée mondiale du droit à l'avortement. La pandémie COVID 19 n'a fait qu'accentuer de nombreux dangers dans le monde pour les droits des femmes avec une augmentation des violences sexistes et sexuelles, des charges domestiques et familiales, de la précarité, mais aussi avec un droit à l'avortement en recul.

La CGT se bat pour une société qui favorise l'émancipation des femmes, l'égalité professionnelle et revendique activement pour acquérir de nouveaux droits pour toutes et tous. De nombreuses

luttons professionnelles et interprofessionnelles aujourd'hui traduisent cette aspiration à une société égalitaire au travail et dans la vie pour toutes et tous. À l'occasion de la journée mondiale du droit à l'avortement, la CGT interpelle les pouvoirs publics pour que cette liberté fondamentale soit une réalité en France, en Europe et dans le monde.

Rappel journées de parole vendredi et lundi

Dans le calendrier :

Le 1er octobre : Journée unitaire de mobilisation à l'appel des retraités.e.s « Bien vivre sa retraite, une exigence » pour l'augmentation des retraites, une nouvelle loi prenant en compte le droit à l'autonomie dans le cadre de la sécurité sociale, un meilleur accès aux soins et aux services publics.

Le 5 octobre : Journée unitaire interprofessionnelle de grève et d'actions pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail, l'abandon de la contre-réforme des retraites et de l'assurance chômage, l'arrêt des licenciements, le rétablissement de tous les droits et libertés.

DGFIP

Un point actu ministériel et fonction public seront fait à l'occasion de la journée de demain de préparation des congrès.

Grève du 5 octobre

Assises départementales, processus avancé dans 5 départements

Retours de vos territoires sur ces sujets

Obligation vaccinale : 4 suspensions officielles à la DGFIP

Rpp

Négociation collective : Point séparé

Je tenais à terminer ce rapport par un sujet qui me tient à cœur : la qualité de vie syndicale :

En tant que sg, et également au nom du BN, je tiens à affirmer fermement mon soutien et toute ma confiance à Olivier qui aujourd'hui est l'objet d'attaques personnelles injustifiées et injustifiables. Une surenchère de motions de sections remet au goût du jour des attaques personnelles indignes et qui ne correspondent en aucune manière aux valeurs de notre CGT.

Participer à une interview en direct, pendant une demi heure, sans connaissance précise des questions qui seront posées, être filmé, etc. c'est s'exposer, prendre un risque personnel et psychologique par le stress et la pression de l'exercice ! Si Olivier a relevé le défi, vulgarisant pour le grand public les réponses apportées, aucun camarade n'est à l'abri dans le futur de véritablement ne pas réussir l'exercice, etc. Cette cabale sous entend donc plusieurs sujets : Les membres du BN ne seraient donc plus légitimes pour s'exprimer devant la presse parce que « non experts » ? Le moindre écart de langage ferait l'objet de vives attaques et insultes ? Ces motions et interpellations soulèvent plusieurs interrogations.

Je terminerais en rappelant que si la critique peut être légitime et constructive, il s'agit bien ici d'attaques personnelles, et quand on s'attaque à un militant CGT on s'attaque à toute la CGT, cela vaut aussi en interne.
